

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que le Conseil municipal de cette Commune, dont vous faites partie, est invité à se réunir en **séance ordinaire** dans sa salle habituelle (salle du Conseil municipal)

Le lundi 1^{er} août 2022 à 19 H 30

Veuillez agréer, Madame, Monsieur et cher(e) Collègue, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Maire,
Christian FRISON-ROCHE



ORDRE DU JOUR

- Tourisme
 - ⇒ Validation des tarifs saison du domaine skiable
 - ⇒ Validation des nouveaux tarifs de taxe de séjour
- Finances/ Marchés
 - ⇒ Décisions modificatives budgétaires
 - ⇒ Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association les Petites Frimousses pour l'accueil permanent
 - ⇒ Attribution d'une subvention à l'Association Club Auto sport du Beaufortain pour le Rallye 2022
 - ⇒ Information suite au contrôle des budgets d'Arlysère par la Chambre régionale des comptes
- Urbanisme / Foncier
 - ⇒ Régularisations foncières
 - ⇒ Décision s'agissant du devenir du bâtiment abritant EWELLIX
 - ⇒ Déclarations d'intention d'aliéner
- Agriculture / Forêt
 - ⇒ Validation de l'état d'assiette des coupes en forêt communale pour 2023
- Ecoles
 - ⇒ Création des postes service scolaire année scolaire 2022/2023
- Comptes-rendus des Commissions et questions diverses